



Paris, le 25 avril 2024

## Energies renouvelables : façonner le destin énergétique de l'Europe

**A l'approche des élections européennes, le Syndicat des énergies renouvelables (SER) publie, sous la forme d'un livret de propositions, sa « feuille de route pour une Europe décarbonée ». L'objectif de cette publication est de faire avancer un certain nombre de mesures qui peuvent être intégrées dans la législation européenne, mais aussi d'interpeller les candidats sur le sujet de la transition énergétique.**

Au-delà de l'histoire commune du continent, l'Europe est une puissance économique intégrée, confrontée à la concurrence de la Chine ou des États-Unis, où l'accès à l'énergie est un enjeu crucial en termes de compétitivité comme de souveraineté. Dans le respect des prérogatives de chaque État membre, c'est une véritable Union européenne de l'énergie qui doit se construire à travers une politique ambitieuse et exemplaire – et les énergies renouvelables constituent un pilier central de cette politique. C'est d'ailleurs le sens de l'objectif de 45 % d'énergies renouvelables dans l'Union européenne d'ici à 2030, et celui qui est en cours de définition pour 2040.

A travers ce document intitulé « *Energies renouvelables : façonner le destin énergétique de l'Europe* », le SER appelle les candidats qui se présentent aux prochaines élections européennes à intégrer dans leur programme des actions permettant à l'Europe et à la France d'être plus souveraines sur le plan énergétique, en accélérant notre sortie des énergies fossiles pour redevenir une terre d'innovation, et plus souveraines sur le plan industriel.

Au total, 23 propositions sont à retrouver dans ce livret qui s'articule autour de la complémentarité intrinsèque des filières renouvelables - électriques et non électriques – qui constituent l'ossature de notre futur système énergétique.

Téléchargez [le livret ici](#)

*« Face à l'urgence climatique, et comme nous y engage l'accord de Paris, nous avons le devoir de conduire une transition énergétique permettant d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Cette transition aura également pour bénéfice, en nous débarrassant progressivement des énergies fossiles, de nous libérer d'une dépendance géopolitique dont nous avons tous pu mesurer le coût. Cette problématique s'appliquant à l'ensemble de l'Union européenne, la transition énergétique ne pourra se faire sans une Europe de l'énergie forte », déclare Jules NYSSSEN, Président du SER.*

### Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

[service\\_presse\\_ser@enr.fr](mailto:service_presse_ser@enr.fr)

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur [www.enr.fr](http://www.enr.fr)  [Syndicat des énergies renouvelables](#)

